

MAROC

Message à l'occasion de la Fête du Trône 2006

Suite du message de SEM Mohamed TANGI, Ambassadeur de Sa Majesté le Roi du Maroc au Canada à l'occasion du 7^{ième} anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI



Maroc s'est engagé dans plusieurs projets d'envergure qui vont sans doute transformer le pays sur le plan urbanistique. C'est le cas notamment du grand projet d'aménagement de la vallée du fleuve Bouregreg, des corniches de villes Atlantiques et Méditerranéennes, et des chantiers lancés dans le cadre des programmes "Quinze villes nouvelles à l'horizon 2020" et "Villes sans bidonvilles".

Dans le même ordre d'idées, le secteur de l'Habitat a connu un essor sans précédent, notamment en matière de logement économique, poursuivant le programme de réalisation de 120.000 unités par an en faveur des catégories à revenu modeste. En décembre 2005, une vingtaine de conventions de partenariat avec des organismes publics et privés ont été signées pour la réalisation de 142.000 logements d'un montant de près de 30 milliards de DH.

La stratégie touristique " Vision 2010" et son " Plan Azur " commence déjà à donner ses fruits. A fin 2005, le nombre de touristes ayant visité le Maroc a avoisiné les 6 millions générant des recettes estimées à plus de 40 milliards de DH.

Dans le secteur industriel, le Maroc a élaboré une politique ambitieuse déclinée à travers un programme intitulé " Plan Emergence ", qui repose sur 4 piliers fondamentaux :

- * le développement de nouveaux métiers de délocalisation des services (Offshoring);
- * la création de zones de sous-traitance industrielle orientée vers l'exportation (automobile, électronique et aéronautique);
- * la modernisation et la relance des piliers existants (textile, produits de la mer, agroalimentaire);
- * l'accélération de la modernisation compétitive du tissu industriel marocain.

INITIATIVE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

La mise en œuvre du " Plan Emergence " devrait avoir des retombées économiques considérables, grâce à la réalisation d'un PIB additionnel de 91 milliards de DH et la création d'environ 440.000 emplois à l'horizon 2013. Elle devrait également permettre la réduction de 50% du déficit commercial et un appoint addition-

nel de 1,6 % en terme de taux de croissance.

Dans le domaine social, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), que SM le Roi a lancé en 2005, a démarré avec un programme d'urgence qui a couvert la deuxième tranche de l'année 2005, en même temps que l'élaboration d'un plan d'action pour la période 2006-2010. La mise en œuvre des opérations pour 2006 a été entamée avec une enveloppe de 2,5 milliards de DH.

L'INDH est ainsi au centre de l'effort de développement social, s'appuyant sur la citoyenneté agissante et sur une politique novatrice tout en adoptant une approche globale, intégrée et durable en vue de faire face à toutes les manifestations de déficit social.

ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE

Dans le secteur de la santé, l'année écoulée a vu l'entrée en vigueur du régime de l'Assurance maladie obligatoire (AOM) avec son élargissement à plus de 8,5 millions de bénéficiaires sur les 10 millions ciblés. De même, a été poursuivi le vaste programme de mise à niveau, d'élargissement et de modernisation du réseau des centres hospitaliers.

La politique de promotion et d'émancipation du monde rural continue à grands pas, qu'il s'agisse du renforcement des équipements et des infrastructures de base ou la valorisation de l'élément humain. Au niveau des infrastructures, la couverture de l'approvisionnement en eau potable a atteint, à fin 2005, 73,5%, celle de l'électrification un taux de 84 %, ce qui a permis de raccorder au réseau électrique 1,5 millions de familles, l'effort de désenclavement a permis d'atteindre une cadence de routes tertiaires de 1500 km annuellement.

ATTENTION PARTICULIÈRE AU MONDE RURAL

Parallèlement, l'action a été focalisée sur la création de conditions favorisant le développement économique rural local à travers la mobilisation notamment des ressources naturelles et hydriques, par la réalisation des infrastructures nécessaires à l'irri-



gation. A ces actions, s'ajoutent les efforts pour développer les sources de production à fort potentiel, tels l'olivier et les autres arbres fruitiers, les plantations forestières industrielles, l'élevage de volaille et la pêche côtière. L'objectif étant l'augmentation de la plus-value, la création d'emplois et l'amélioration des revenus des populations rurales.

De ce qui précède, on ne peut que constater que les réalisations de la septième année du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, illustrent de la manière la plus concrète la marche inexorable du Royaume vers un avenir encore meilleur. A cet égard, les témoignages de Chefs d'Etat étrangers et de hauts responsables d'institutions internationales concernant la marche démocratique du Royaume et ses avancées sociales et économiques ne peuvent que nous rassurer et nous reconforter.